

Annexe IV Règlement d'examen

BTS assistant de gestion de P.M.E.-P.M.I.		Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, C.F.A. ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités			Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, C.F.A. ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé Enseignement à distance Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle		
		Épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme
E1 Culture générale et expression		U1	6	écrit	4 h	C.C.F. 3 situations d'évaluation		écrit	4 h
E2 Langue vivante étrangère 1									
Sous-épreuve : - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Production orale en continue et interaction		U21	4	écrit	2 h	C.C.F. 2 situations d'évaluation		écrit	2 h
				oral	20 min (* 20 min)	C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral	20 min
Sous-épreuve : Compréhension de l'oral		U22	2	CCF		C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral	20 à 25 min
E3 Économie, droit et management des entreprises			6						
Sous-épreuve : Économie et droit		U31	3	écrit	3 h	C.C.F. 2 situations d'évaluation		écrit	3 h
Sous-épreuve : Management des entreprises		U32	3	écrit	3 h	C.C.F. 2 situations d'évaluation		écrit	3 h
E4 Communication et relations avec les acteurs internes et externes									
Sous-épreuve : Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs		U41	4	C.C.F.		C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral et pratique	30 min (* 30 min)
Sous-épreuve : Communication interne et externe		U42	4	C.C.F.		C.C.F. 2 situations d'évaluation		oral	40 min (* 30 min)
E5 Organisation et gestion de la P.M.E.		U5	7	écrit	4 h	écrit	4 h	écrit	4 h
E6 Pérennisation et développement de la P.M.E.									
Sous-épreuve : Analyse du système d'information et des risques informatiques		U61	2	C.C.F.		C.C.F. 1 situation d'évaluation		écrit	2 h
Sous-épreuve : Projet de développement de la PME		U62	5	oral	30 min	C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral	30 min
Épreuve facultative									
EF1 Langue vivante étrangère 2 (1)		UF1		oral	20 min (* 20 min)	oral	20 min (* 20 min)	oral	20 min (* 20 min)

(* durée de préparation)

(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.